

APL – Lac 31 milles
Assemblée générale annuelle
26 août 2023

Présence des membres du conseil d'administration:

Président: Hugues Raymond

Vice-président: Jim Mitchell

Secrétaire: Geneviève Bénard

Directeurs/Directrices: Isabelle Geraets-Rose, Julie Cousineau, Luke Peart, David Simpson

Regrets des membres du conseil d'administration:

Trésorière: Monique Campeau-Leblanc

Directeur: Geoff Green

Mot de bienvenue

Mot de bienvenue du Président et présentation des membres du Conseil d'administration.

1) Ouverture de la réunion: 10h10

2) Adoption de l'ordre du jour:

- a. Modification à l'ordre du jour: Ajout d'une présentation de Luke Peart - Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)

Proposé par Denis Lacroix, appuyé par Ron Serrurier et tous en faveur.

3) Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2022:

Proposé par Jean Desjardins et tous en faveur.

4) Suivi du procès-verbal de l'AGA 2022 :

Myriophylle - Le président a assisté au Forum National sur les lacs 2023 qui s'est tenu les 7 et 8 juin à Mont-Tremblant et a présenté un aperçu de l'information présentée. Le président fait également le point sur la présence du myriophylle sur le lac et les mesures prises par l'APL. Un aperçu de la présentation comprenait:

- les coûts astronomiques de l'éradication du myriophylle;
- les choses que nous pouvons faire pour ralentir la progression du myriophylle;
- l'achat et l'installation de bouées jaunes et de panneaux flottants pour sensibiliser la population et informer les gens d'éviter les zones de myriophylle;
- une mise à jour sur l'état des stations de lavage des bateaux;
- un aperçu du travail accompli par le président ayant mené à l'adoption par la Corporation du parc régional du lac des 31 milles d'une résolution où la protection du lac est une priorité absolue.

5) Présentation d'une invitée,- la directrice par intérim de la Corporation du parc Régional du lac des 31 milles – Mme Marlène Thonnard

La présentation a abordé les points clés suivants :

- Un aperçu de la popularité grandissante du Lac et du développement de la Corporation du parc régional qui attend toujours la reconnaissance officielle de la province du Québec.
- Aperçu de la vision et de la mission du parc qui comprend Encadre/Harmonise/Protège (plus d'informations peuvent être retrouvées sur le site Internet du Parc régional <https://cpr31m.ca/index.php/fr/a-propos>)
- La Mission est appuyée par les deux préfètes des MRC ainsi que les cinq maires des municipalités entourant le Lac.
- La présentation de Marlène a été suivie d'une période de questions et réponses.

5) Rapport du président :

Le rapport du président s'est concentré sur certains enjeux, notamment:

- Augmentation du nombre de membres (nouvelle définition de membre);
- Participation du président de l'APL aux réunions du conseil d'administration et du conseil exécutif de la Corporation du Parc Régional, à titre de trésorier;
- Participation au Forum National sur les Lacs;
- Point sur les stations de lavage des bateaux;
- Bouées de signalisation du myriophille;
- Interdiction des feux d'artifice lancés au-dessus du lac ou à proximité immédiate du lac, élaboration de matériel éducatif et soutien du Parc régional pour interdire les feux d'artifice;
- Participation au RSVL;
- L'APL est devenue membre de la Fédération Québécoise de défense des lacs et cours d'eau;
- Éducation des pêcheurs participant aux tournois de pêche et soutien au lavage des bateaux avant la mise à l'eau.

Francis Leblanc, président du Regroupement pour la protection de la vallée de la Gatineau qui regroupe les municipalités et les différents lacs dans la MRCVG, a brièvement mentionné que le Regroupement est en place depuis 10 ans. Il informe et invite les participants d'assister à leur AGA qui se tiendra le 27 août 2023.

6) Rapport de la trésorière:

Le président a présenté un aperçu du rapport de la trésorière. Le rapport indique que l'Association est en bonne santé financière.

Adoption du rapport : Proposé par Denis Lacroix et tous en faveur.

7) Résolutions à voter:

a) **Résolution proposée par le Président:** Désormais, les cotisations seront renouvelées chaque année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre) plutôt que le renouvellement actuel qui se fait par année financière de l'APL (du 1^{er} août au 1^{er} juillet)

Motion proposée par David Simpson et tous en faveur.

b) Résolution proposée par Charlotte Simpson:

Il est résolu que:

- a) les emplacements de camping soient surveillés pour détecter tout bruit excessif et toute perturbation de l'environnement naturel afin de permettre à la faune, aux autres campeurs, aux propriétaires de chalets et aux résidents de jouir d'une paix et d'une tranquillité;
- b) tous les bateaux doivent être lavés avant d'entrer dans le lac;
- c) le Code de conduite des plaisanciers élaboré par l'Association soit fourni à des fins éducatives et pour application par le Parc dès qu'il aura l'autorité nécessaire;
- d) seuls les produits biodégradables soient autorisés dans les sites de camping.

Cette résolution serait ensuite présentée par l'APL au Parc régional.

Motion proposée par Charlotte Simpson, appuyée par Bruno Séguin et tous en faveur.

c) Résolution proposée par David Simpson:

Il est résolu que l'APL supporte la reconnaissance officielle du Parc régional en écrivant aux 4 ministères du gouvernement du Québec concernés.

Ci-dessous la résolution officielle présentée à la Corporation du parc régional du lac des 31 milles:

Considérant que le projet de création d'un parc régional au lac des 31 Milles dans la Vallée-de-la-Gatineau a été entamé en 2016;

Considérant qu'un plan d'aménagement et de gestion (PAG) en bonne et due forme a été déposé aux différents ministères concernés depuis 2016;

Considérant que suite aux travaux successifs du comité technique, le PAG a dû être modifié à plusieurs reprises;

Considérant que la dernière version du PAG a été déposée en février 2023 et acheminée vers les hautes instances;

Considérant que le lac 31 milles constitue un joyau pour la région et que la création officielle d'un parc régional accrédité constitue un élément clef pour en assurer sa pérennité;

Considérant que suite aux orientations de développement touristique de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, le lac 31 Milles est devenu de plus en plus populaire et que la gestion de son utilisation est impérative pour sa protection;

Considérant que la création officielle d'un parc régional accrédité donnera le pouvoir aux deux MRC concernées d'élaborer un règlement à cet égard;

En conséquence, sur la proposition de M. David Simpson et appuyé par M. Jean Desjardins, il est résolu que l'Association pour la protection du Lac des 31 Milles apporte son soutien à la création officielle d'un parc régional dûment accrédité et pour ce faire, demande aux instances gouvernementales interpellées par le projet de procéder à l'accréditation du parc et de transférer aux deux MRC concernées le pouvoir de gestion à l'intérieur des paramètres définis pour les parcs régionaux du Québec.

Motion proposée par David Simpson, appuyé par Jean Desjardins et tous en faveur.

8) Varie :

a) Présentation sur les niveaux d'eau – Luke Peart

Les tests de visibilité de l'eau démontrent que le lac est encore jeune et en bon état. Nous devons continuer à travailler ensemble et poursuivre nos efforts pour le protéger. Nous devons continuer d'être vigilants, car l'activité humaine peut rapidement vieillir un lac.

Les données fournies par les analyses d'eau effectuées chaque année constitueront une bonne base de données pour surveiller l'état et le vieillissement du lac à l'avenir. Un membre de l'APL a proposé d'aider à représenter graphiquement toutes les données disponibles

b) Présentation sur les niveaux d'eau – David Simpson

Au cours de la dernière année, les niveaux d'eau ont été maintenus près de la médiane ou un peu plus bas. Ceci est important pour la faune qui niche autour du lac mais aussi pour prévenir l'érosion.

10) Élection du Conseil :

a) Isabelle Geraets-Rose quittera le Conseil d'Administration. Le Président l'a remercié pour son service.

b) Nomination de David Peloquin qui rejoindra le Conseil d'Administration.

Motion proposée par Julie Cousineau et tous en faveur.

11) Levée de la séance : 12h15.

Motion proposée par Jean Desjardins, appuyé par Julie Cousineau et tous en faveur.